

République Française – Département de Saône-et-Loire  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de LAIZÉ  
Séance du 9 novembre 2015

Le Conseil s'est tenu sous la présidence de Mme Hélène FRIAT, maire de Laizé

**Étaient présents :** Mmes et MM Claude BOULAY, Eveline DENEUCHE, Sébastien DESBOIS, Olivier DESROCHES, Annie DELCUZY, Daniel DELUME, Véronique DUCLOUX, William GUILLET, Annabelle JOLY MASULLO, Sandrine LEGRAS, Sylvie LENOIR, Isabelle MARTINS, Christophe PEPIN,

**Excusé(s) :** Emilien GAUDET,

**Absent(es) :** néant

**Secrétaire de séance :** M. Claude BOULAY

*Début de la séance : 20 heures - Fin de la séance : 24 heures 30*

M. Claude Boulay est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 5 octobre est approuvé à l'unanimité.

M. Boulay propose aux conseillers d'ajouter deux sujets à l'ordre du jour : la vente par l'ONF du bois de la parcelle n°2 du Pay et la demande de Fonds de concours Camval pour les travaux voirie.

**I- VIE COMMUNALE :**

- 1- **AFFOUAGES – délibération 1** : *La commune envisage des coupes de bois, à la Breur, vers le Club du Soleil, à destination des administrés. Après en avoir délibéré, les conseillers fixent à 45 € le prix de chaque coupe de bois. La configuration des lots sera déterminée par la Commission bois et leur attribution se fera par tirage au sort. La date limite des inscriptions est arrêtée au 25 novembre 2015.*
- 2- **VENTE de la parcelle n°2 du Bois de Pay par l'ONF – délibération 2** : *Suite à une réunion de la commission bois en juillet dernier et à une proposition de l'ONF, les conseillers sollicitent l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2016 la parcelle n°2 du bois de Pay, d'une surface 1,93 ha, type de coupe RA, décident sa vente en bloc et sur pied par les soins de l'ONF et autorisent le maire à signer tout document afférent.*
- 3- **POS (Plan d'Occupation des Sols)/PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : la réunion de démarrage a eu lieu le 3 novembre. La procédure a été détaillée par le cabinet de géomètres experts CHEVRIER GALLET SOULAGE en charge du dossier. Elle sera longue du fait des délais à respecter entre chaque étape administrative. Deux réunions publiques auront lieu pour présenter le diagnostic/PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) puis le projet PLU finalisé. Un registre sera ouvert en mairie pour que les administrés puissent inscrire leurs attentes personnelles. Les courriers déjà reçus seront intégrés à ce registre. Les administrés pourront également vérifier sur le site internet de la mairie l'avancement du dossier. Les différents intervenants se réuniront à nouveau le 15 décembre.
- 4- **CIMETIERE – prix des concessions – délibération 3** : *Les conseillers décident de compléter la délibération du 9 novembre 2012 qui fixait les prix de vente des concessions « simples » (2 cercueils superposés) comme suit : 150 € pour 15 ans, 300 € pour 30 ans, 500 € pour 50 ans. Le prix de vente d'une concession « double » sera : 300 € pour 15 ans, 600 € pour 30 ans, 1000 € pour 50 ans. Le prix de vente des concessions de petite taille, réservées aux enfants, sera : 75 € pour 15 ans, 150 € pour 30 ans, 300 € pour 50 ans. Les tarifs du columbarium restent inchangés pour une case : 230 € pour 15 ans, 305 € pour 30 ans, 460 € pour 50 ans.*
- 5- **REPAS DES ANCIENS 2015 – prix du repas invité – délibération 4** : *Le Maire rappelle qu'un repas est offert cette année aux administrés de plus de 66 ans et que ces derniers peuvent inviter, à leurs frais, une ou plusieurs personnes. Les Conseillers fixent à 30 € le prix d'un repas « invité ».*  
Le traiteur Mille et Une Saveurs a été retenu pour cette manifestation, et l'animation sera assurée par Mme Michèle BESSON.
- 6- **STATIONS D'EPURATION** : Les deux stations d'épuration ont été contrôlées le 15 octobre par le technicien du Département. Les rapports ne sont pas encore parvenus en mairie.
- 7- **BULLETIN 2015 – Tarif des encarts publicitaires – délibération 5** : *Les conseillers décident à l'unanimité de reconduire à l'identique le tarif des encarts publicitaires sur le bulletin municipal 2015 : 61 € TTC pour 1/8<sup>ème</sup> de page – 91 € TTC pour 1/4 de page.*
- 8- **Téléphonie mobile** : La commune de Laizé n'entrant pas dans les critères de « zone blanche », elle n'a pas pu bénéficier du premier dispositif gouvernemental destiné à améliorer la couverture de ces zones. Suite au mécontentement de l'équipe municipale (porte-parole de l'ensemble de la

population) la sous-préfecture d'Autun, en charge du déploiement des réseaux en « zones grises », second dispositif mis en place par le gouvernement, a commissionné un technicien et un représentant des 4 opérateurs nationaux pour établir un diagnostic de la couverture de la commune en matière de téléphonie mobile. Ces mesures ont établi que la commune était couverte ! Un second courrier a été immédiatement envoyé aux représentants de l'Etat, de la CAMVAL et du Conseil Départemental pour obtenir de nouvelles mesures prenant en compte cette fois-ci Blany et pas seulement la portion congrue que représentent les environs immédiats de la mairie. Les Conseillers proposent de mettre en place une pétition sur la réception des mobiles mais aussi d'internet.

- 9- **Modification du tableau des effectifs - Création d'un poste d'attaché :** La secrétaire de mairie, actuellement rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe, souhaitait déposer auprès de la CAP du centre de gestion un dossier de changement de grade et bénéficiaire ainsi éventuellement, en cas de classement favorable sur liste d'aptitude puis liste d'attente par le Centre de Gestion, d'un changement d'échelon dans le grade d'attaché avant sa retraite. La création d'un poste d'attaché était un pré-requis au dépôt de ce dossier. Le conseil, après avoir ouï l'exposé du maire, par 1 voix pour, 1 abstention et 10 voix contre **rejette** cette proposition.
- 10- **Elections régionales :** le 1<sup>er</sup> tour aura lieu le dimanche 6 décembre et le second tour le dimanche 13 décembre. Les conseillers constituent le bureau de vote pour ces deux tours ainsi que le planning des conseillers présents par créneau de 2 heures. Ces documents sont joints en annexe.

## **II- TRAVAUX**

- 1- **Rue de Blany :** Les travaux et les aménagements sont terminés sur la rue de Blany et ses prolongements rue de Beaudemon et route de Trémont. Quelques points sont à revoir avec l'entreprise AXIMA. Le coût global de ces travaux est estimé à 85 321 € TTC, AXIMA et cantonniers du SIVOM inclus. Le Conseil Départemental les subventionnera à hauteur de 11 687 € (« 100 projets pour l'emploi ») et la CAMVAL sera sollicitée pour verser 27 050,50 € sur les Fonds de Concours alloués à Laizé. Les particuliers riverains ont pris à leur charge les travaux de goudronnage concernant leurs entrées de propriétés (environ 25,00 € par m2) qui leur seront facturés directement par Axima. Le conseil remercie de leur patience les riverains ayant subis du fait de ces travaux des difficultés de circulation, notamment pour les rues adjacentes, certains n'ayant pas été avertis directement des dates de coupure.  
Les cantonniers intercommunaux réaliseront la remise en état des abords de chaussée lors de leur prochaine venue sur Laizé (cheminements, panneaux, têtes d'aqueducs...).
- 2- **Assainissement :** la dernière tranche prévue dans le dossier de création du réseau d'assainissement collectif inclue la Poujaude et le Colombier. Les maisons non retenues à l'époque de l'élaboration de ce plan resteront, en l'état actuel de l'urbanisation, en assainissement autonome (SPANC). Les travaux à la Poujaude sont terminés, les tests d'étanchéité devront valider leur parfaite réalisation. La réunion de chantier pour les ultimes travaux rue du Colombier a eu lieu le 3 novembre, ils seront terminés sous quinzaine. La directrice de notre fermier (SDEI/Suez Environnement) viendra le 13 novembre en mairie pour faire le point sur le réseau assainissement collectif /SPANC dont elle a la charge.
- 3- **Carrefour RD82 / RD86 :** ce chantier du Conseil Départemental a débuté le mardi 27 octobre et se poursuivra jusqu'au 20 novembre pour la RD86. Les travaux ont nécessité des déviations compliquées le 9 novembre qui ont perturbé les conducteurs. Ces désagréments très ponctuels ne doivent pas faire oublier les améliorations attendues à l'issue de ce chantier tant pour la sécurité routière que pour l'écoulement des eaux pluviales.
- 4- **OPAC Meix Goujon :** La dernière réunion de chantier a eu lieu le 16 octobre. Quelques points sont à finaliser, mais la commercialisation a commencé par l'intermédiaire du bureau de vente de l'OPAC « In Situ ». Un panneau avec ses coordonnées et le plan des 25 parcelles est visible sur place. La construction des 5 locatifs et des 3 « accessions à la propriété » devrait se réaliser courant 2016.
- 5- **Isolation de l'école :** Cette isolation des façades par l'extérieur est repoussée aux vacances de février, l'entreprise retenue n'ayant pas pu se libérer pour les précédentes vacances scolaires.
- 6- **Accessibilité – Validation de l'Ad'Ap relatif aux ERP de Laizé – délibération 6 :** *Le Maire rappelle aux conseillers que la Commune a déposé auprès de la Préfecture un dossier de Demande d'approbation d'un Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'Ap) pour ses établissements recevant du public (ERP) mais que cet agenda doit être validé par le Conseil. Elle récapitule les éléments de l'Ad'Ap et propose aux conseillers de les valider. Le dossier concerne 7 établissements (Groupe scolaire – salle des fêtes – mairie – église – bibliothèque – salle des associations – vestiaires stade foot), le montant des travaux d'accessibilité pour ces bâtiments est estimé à 9 200 € HT. La commune sollicite l'étalement des travaux sur « une période » (soit 3 ans maximum) et une répartition budgétaire sur deux exercices : 2015 /2016 et 2016/2017. L'agenda d'accessibilité*

*programmée est validé à l'unanimité et joint en annexe.*

- 7- **Désherbage – PHYTRA** : M. Olivier DESROCHES, adjoint, rappelle le plan d'intervention 2015 de Phytra, entreprise spécialisée en charge du désherbage de la commune. Il a été respecté et concernait 0,15 ha au cimetière, et 2,30 ha sur le reste de la commune (trottoirs de cheminement, aires sablées, accotements). Les conseillers prennent acte de ce rapport.
- 8- **Questionnaire SYDESL sur la maintenance de l'éclairage public** : Le bureau n'a pas retenu la proposition de pose et dépose de guirlandes de Noël, mais exprime des demandes plus spécifiques à Laizé : mise aux normes des lampadaires « boule » du parking salle polyvalente, devenir d'un poteau d'éclairage public placé depuis des décennies dans la cour d'un particulier au Moulin Rouge.

### III- FINANCES

#### **Fonds de concours CAMVAL (travaux de voirie rue de Blany) – délibération 7 :**

*Le Maire rappelle que la CAMVAL, dans le cadre de ses compétences, met en œuvre les actions nécessaires à l'aménagement et au développement de son territoire. Afin de favoriser ces actions, elle a mis en place un fonds de concours pour la durée du mandat 2014/2020. Sont éligibles à ces fonds de concours les actions à maîtrise d'ouvrage communale qui peuvent concerner la voirie, les sports, les loisirs, la culture, la santé, le social, le scolaire... Les projets éligibles devront être validés avant le 30 décembre 2019 et engagés dans les 2 ans à compter de la décision d'attribution du fonds de concours.*

*Le montant global alloué à chaque commune sera calculé de la façon suivante : 90 €/habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2013, soit pour Laizé : 90 € x 1061 = 95 490 €.*

*Le règlement intérieur précise que la commune demandeuse du fonds de concours doit élaborer un plan de financement dans lequel le **financement de la CAMVAL ne doit pas excéder le « reste à la charge de la commune HT », hors subvention.** Le Maire rappelle aussi aux conseillers que les travaux voirie rue de Blany – route de Trémont – rue de Beaudemon sont prévus pour un montant total TTC de 85 321 € TTC, soit un total HT de 65 738 €, et que le Conseil Départemental a accordé à Laizé une subvention « 100 Projets pour l'Avenir » d'un montant de 11 687 €.*

*Elle propose aux conseillers de demander à la CAMVAL le versement d'un premier fonds de concours sur la base du plan de financement suivant :*

<i>Total HT des travaux</i>	<i>65 738 €</i>
<i>Subvention départementale</i>	<i>11 687 €</i>
<b><i>Fonds de concours CAMVAL</i></b>	<b><i>27 050,50 €</i></b>
<i>Reste à la charge commune</i>	<i>27 050,50 €.</i>

*Les conseillers ADOPTENT à l'unanimité ce plan de financement, DÉCIDENT de demander à la CAMVAL le versement d'un fonds de concours d'un montant de 27 050,50 € et AUTORISENT le maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux et demandes de subvention et fonds de concours.*

### IV- INTERCOMMUNALITE

#### **SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI) –**

**délibération 8 :** *Le Maire informe les conseillers que, conformément à la loi NOTRe, le Préfet a transmis pour avis à l'ensemble des communes du département le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) pour la Saône-et-Loire. Ce projet prescrit des fusions, des extensions de périmètre d'EPCI à Fiscalité Propre ainsi que des modifications de périmètre ou des dissolutions de syndicats. A l'issue de cette phase de consultation des organes délibérants, le projet de schéma accompagné des avis recueillis sera adressé à la commission départementale de coopération intercommunale qui disposera d'un délai de 3 mois pour se prononcer. Le SDCI sera arrêté au plus tard le 31 mars 2016 par le préfet pour 6 ans (et révisé ensuite tous les 6 ans, pour prendre en compte, par exemple, « l'autre rive »). Avec l'ensemble des mesures préconisées, la Saône-et-Loire comprendrait 17 structures intercommunales à fiscalité propre au lieu de 31 actuellement, soit une baisse de 41%.*

*Ce projet prévoit la fusion de la CAMVAL (26 communes, 61 204 habitants) avec la Communauté de Communes du Mâconnais Beaujolais (13 communes, 13 856 habitants). L'EPCI issu de la fusion regrouperait 39 communes et 75 060 habitants.*

*Après en avoir délibéré, les conseillers se prononcent favorablement sur le schéma préfectoral par douze voix pour et deux contre, et souhaitent que la CAMVAL puisse accueillir toutes les communes qui désirent la rejoindre.*

CAMVAL : le conseil communautaire a eu lieu le 15 octobre dernier. Il est rappelé que ce conseil est ouvert au public. Différents avenants ont été signés, des rapports d'activité 2014 ont été communiqués (SMGS, SITUM). Il a été discuté de la création de 2 aires de co-voiturage aux sorties d'autoroutes de Mâcon, des Fonds de concours, d'un plan partenarial de gestion de la demande de logement social.

#### **IV. COMPTE RENDU DES REUNIONS**

- 7/10 Réunion de chantier pour l'assainissement à la Poujaude / Contrôle par SOCOTEC des installations électriques à la Salle polyvalente
- 9/10 Réunion de chantier Meix Goujon OPAC / Match de Rugby entre enfants qui participent aux activités périscolaires à la Roche Vineuse / AG Amicale Laïque
- 11/10 Comité Départemental de la Pétanque (salle polyvalente)
- 15/10 Contrôle des lagunes par les services techniques du Conseil Départemental / CAMVAL
- 16/10 AG Au Fil des Ans : nombreuses activités proposées, plusieurs personnes de la commune sont adhérentes
- 17/10 Course Cycliste et remise des prix / Concert de grande qualité et très apprécié à l'église
- 19/10 La SAFER a proposé à l'OPAC d'acheter le terrain en face du cimetière. Les conseillers désirent que ce terrain fasse préalablement l'objet d'une étude lors de l'élaboration du PLU. A priori, ils aimeraient éviter la construction d'un grand lotissement dans le périmètre de l'église.
- 20/10 Réunion du SMET (usine de méthanisation des déchets à Chagny)
- 21/10 Diagnostic pour la couverture en téléphonie mobile de la commune / réunion PLH Politique Locale de l'Habitat de la CAMVAL / réunion planning d'occupation de la salle polyvalente par les associations.
- 23/10 Contrôle de la salle polyvalente par les services préfectoraux, avec le SDIS. Les agents communaux devront inscrire sur le registre des contrôles les dates des essais de désenfumage. Le Lieutenant Guérin, du SDIS, rappelle qu'il est interdit de stationner derrière les bâtiments de l'école (accès pompiers), et que seuls des arrêts « minute » sont autorisés.
- 24/10 AG du Foyer Rural, beaucoup d'activités et de nombreux adhérents / Journée Porte Ouverte de l'ADMR qui recherche des bénévoles dans les communes pour la constitution des dossiers.
- 25/10 AG de la Pétanque
- 31/10 visite du chantier voirie rue de Blany / inauguration du local des cantonniers à La Salle
- 2/11 Réunion des adjoints
- 3/11 Réunion préparatoire pour le PLU. Réunion avec M. Mortoire, du cabinet Merlin, maître d'œuvre pour l'assainissement.
- 4/11 Réunion de programmation de la CAMVAL
- 5/11 Conseil d'école : présentation de la nouvelle équipe et résultat des élections pour les parents d'élèves. L'effectif 2015/2016 est de 111 élèves.
- 6/11 : Rencontre en mairie entre les assureurs des entreprises Plaire et Nouveau au sujet des malfaçons à la flèche du clocher, en présence du maire et de l'architecte.
- 8/11 AG du Club du Soleil qui a réalisé plus de 1800 nuitées cet été, principalement des néerlandais.

#### **V. PROCHAINES REUNIONS**

- 10/11 Journée sur les risques psycho-sociaux à la Verchère à Charnay
- 11/11 11h00 : cérémonie du 11 Novembre au monument aux Morts pour la Patrie en présence des élèves.
- 12/11 11h00 RV avec Média-communication au sujet des plans publicitaires de la commune.  
18h00 AG de la Route des Vins à Montbellet,  
18h30 commission communication (bulletin annuel),  
19h00 planning cantonniers Sivom VdeSM à La Salle (MM Desroches et Guillet),
- 13/11 10h30 RV avec Suez-Environnement au sujet de l'assainissement,
- 15/11 Loto de l'Amicale Laïque à la salle polyvalente,
- 20/11 20h30 AG Festi'Val de Mouge, mairie de senozan,  
19h00 AG Comité de Jumelage à la Salle des Associations,
- 24/11 17h30 SDIS Mâcon sur les nouvelles technologies d'alerte (S. Desbois),  
18h00 DDEN, conférence Laïcité,
- 1/12 20h30 salle des Associations, AG Association St Antoine.
- 3/12 Comité pilotage « VIENS »,
- 5/12 Soirée conviviale de l'Amicale des Pompiers, salle polyvalente,
- 6/12 Elections régionales
- 13/12 Elections régionales
- 18/12 18h30 Noël des personnels communaux,
- 21/12 18h30 Noël des personnels du Sivom Val-de-Saône-Mouge,
- 10/01 11h00 Vœux du Maire à la salle polyvalente

## **VII. INFORMATIONS DIVERSES**

- Pour faire suite à notre demande de recensement pour catastrophe naturelles : aucune signalisation en mairie de la part des Laizéens ;
- Le traçage de la signalisation horizontale a été réalisé pour 1 627.60 HT ;
- Nous n'avons aucune nouvelle de l'abattage éventuel du sanglier errant.
- Les serrures des vestiaires du stade sont à vérifier suite à divers dysfonctionnements.

### **TOUR DE TABLE**

Sandrine Legras demande l'affichage sur les panneaux du loto de l'amicale du 15 novembre, et que la poubelle devant l'école soit remise en place.

William Guillet, ayant appris l'arrestation de voleurs de câbles, demande si la gendarmerie nous a contactés ? Le maire : pas de nouvelle du côté de la mairie.

Sylvie Lenoir désire savoir où en est l'examen du parquet de la salle polyvalente ? Le Maire : après examen, il s'avère que bien que glissant, le parquet n'est pas particulièrement abimé.

Daniel Delume a remarqué que suite à la demande de stationnement d'un second camion pizza évoqué lors du dernier conseil, celui-ci stationne le dimanche soir place Simonet à Blany. Mme Friat se dit étonnée car aucune autorisation n'a été délivrée ! Cette personne sera contactée.

Olivier Desroches informe que la clôture de M. Guichon, au-dessus de la salle des fêtes, déposée par la commune, sera remise en place après le 11 novembre.

**Prochain conseil : lundi 7 décembre 2015, 20 h**

**Rappel : le site internet de la commune de Laizé est en ligne : [www.laize.fr](http://www.laize.fr)**

*Mention de Publication : L'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal lors de cette séance est consultable à la mairie.*



## AGENDA d' ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Etablissements	Clas.	Actions à mener	Estimation	Sept. 2015-2016	Sept.2016-2017
Groupe Scolaire : 1. école maternelle 2. école primaire 3. garderie 4. restaurant	1. Gr 1 4ème	Cheminement -signalétique - rampe d'accès - sanitaires	3 000 €	3000	
	Gr. 1 4ème	Sanitaires - rampe d'accès	3 000 €		3000
	Gr. 1 5e	Boucle Induction Magnétique - escalier mise aux normes/malvoyant - sanitaires, rampe amovible - signalétique- (dérogation)	2 000 €	1000	100
		Accès	200	200	
Bibliothèque	5e	signalétique cheminement	300 €	300	
	5e	rampe - vitrophonie	200 €	200	200
Vestiaires stade Foot		petits aménagements dans les sanitaires	500 €	500	500
	5e	et douches			
<b>TOTAL</b>			9 200 €	5 200 €	3 800 €

**COMMUNE DE LAIZE**

**71870**

ELECTIONS régionales 1<sup>er</sup> tour –  
6 décembre 2015

CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE

**Président :** Hélène FRIAT (Maire)

**Suppléant :** Claude BOULAY (adjoint)

**Assesseur n°1 :** Eveline DENEUCHE (conseillère)

**Assesseur n°2 :** Olivier DESROCHES (Adjoint)

**Assesseur n°3 :** Sébastien DESBOIS (conseiller)

**Assesseur n°4 :** William GUILLET (conseiller)

**Secrétaire :** Claude BOULAY

<b>Horaires assurés</b>	<b>Dimanche 6 décembre 2015</b>
<i>8h : ouverture officielle des bureaux de votes</i>	
8h/10h	(H.FRIAT) – O.DESROCHES – I.MARTINS – D.DELUME
10h/12h	E.DENEUCHE – A.JOLY-MASULO – S.LEGRAS
12h/14 h	S.DESBOIS – V.DUCLOUX – W.GUILLET
14h/16h	A.DELCUZY – S.LENOIR – C.BOULAY
16h / 18 h	E.GAUDET – C.PEPIN – H.FRIAT
<i>18 h : fermeture officielle des bureaux de vote</i>	

# COMMUNE DE LAIZE

**71870**

ELECTIONS départementales 2ème tour –  
13 décembre 2015

---

## CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE

**Président :** Hélène FRIAT (Maire)

**Suppléant :** Claude BOULAY (adjoint)

**Assesseur n°1 :** Eveline DENEUCHE (conseillère)

**Assesseur n°2 :** Olivier DESROCHES (Adjoint)

**Assesseur n°3 :** Sébastien DESBOIS (conseiller)

**Assesseur n°4 :** William GUILLET (conseiller)

**Secrétaire :** Claude BOULAY

<b>Horaires assurés</b>	<b>Dimanche 13 décembre 2015</b>
<i>8h : ouverture officielle des bureaux de votes</i>	
8h/10h	(H.FRIAT) – O.DESROCHES – I.MARTINS – D.DELUME
10h/12h	E.DENEUCHE — S.LEGRAS – W.GUILLET
12h/14 h	S.DESBOIS – V.DUCLOUX – A.JOLY-MASULLO
14h/16h	A.DELCUZY – S .LENOIR – C.BOULAY
16h / 18 h	E.GAUDET – C.PEPIN – H.FRIAT
<i>18 h : fermeture officielle des bureaux de vote</i>	